

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 juillet 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1179)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE437

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 37

Au début de la dernière phrase de l'alinéa 5, substituer au mot:"Il", les mots:"Le projet".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de clarification rédactionnelle.